



Fédération de Paris du Parti socialiste

## Une candidate pour Paris !

Depuis quelques jours, la candidature d'Anne Hidalgo, comme tête de liste des socialistes à Paris pour succéder à Bertrand Delanoë lors des élections municipales de 2014 se fait de plus en plus claire. Le Secrétariat fédéral à l'égalité femmes hommes ne peut que se féliciter que ce soit une femme qui défendra le bilan de la municipalité sortante et qui proposera un projet aux Parisiennes et Parisiens. De plus, elle est depuis longtemps très engagée en faveur de l'égalité femme homme et des droits des femmes, notamment comme première adjointe en charge de l'égalité femmes hommes lors de la victoire de la gauche à Paris en 2001.

### Anne Hidalgo MON COMBAT POUR PARIS

*Quand la ville ose...*



Le 20 mars, Anne Hidalgo a publié « Mon combat pour Paris » (chez Flammarion). Dans ce livre elle revient sur ce qu'a accompli la municipalité sous l'impulsion de Bertrand Delanoë. Elle y partage ses expériences, et elle fait part aussi de ses questionnements, ses choix et ses convictions quant à l'avenir de sa ville, Paris.

Pour découvrir les premières pages : <http://www.anne-hidalgo.net/actualites/decouvrez-en-exclusivite-un-extrait-de-mon-livre-mon-combat-pour-paris/>

Depuis quelque temps déjà, l'association *Oser Paris* soutient la candidature d'Anne Hidalgo. Ses membres participent à l'élaboration du projet municipal pour 2014 -en complément du travail effectué par la Fédération PS de Paris et ses militantes et militants-, à travers des groupes de travail, des consultations, des rencontres et l'organisation d'événements autour de la candidature.

Dans son combat pour Paris, au service des Parisiennes et des Parisiens, Anne Hidalgo pourra tout naturellement compter sur le soutien de la commission fédérale égalité femmes hommes. Donnons toute notre énergie et nos convictions pour qu'Anne Hidalgo devienne la première maire de Paris et qu'elle porte pour et avec les Parisiennes et les Parisiens une ambition pour Paris, dans la suite du travail déjà accompli notamment par les socialistes depuis 2001!



\*\*\*\*\*  
Pour participer à la préparation de la campagne municipale à Paris, et soutenir la candidature Anne Hidalgo la candidate des Socialistes à la Mairie de Paris, renseignements et adhésion sur le site *Oser Paris* : <http://www.anne-hidalgo.net/>

## L'égalité femmes hommes au cœur de la diplomatie française

Dès le début de son mandat, le Président de la République a placé l'égalité femmes hommes au cœur de la diplomatie française. Aussi, Najat Vallaud Belkacem, ministre des droits des femmes, et Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères travaillent-ils ensemble pour faire avancer cet engagement fort de la France sur la scène internationale. C'est ainsi que le 8 mars dernier, le ministre des affaires étrangères a fait le point sur l'action de la France en ce domaine : <http://www.youtube.com/watch?v=VntFvNt47vU&feature=youtu.be>

Autre illustration de la diplomatie française des droits des femmes, la remise ce 20 mars du rapport du groupe de travail "Adolescentes, jeunes femmes et développement". Installé par le ministère des Affaires étrangères dans le cadre de ses travaux sur la prise en compte des jeunes filles dans les politiques de développement, ce groupe de travail réunit des actrices et des acteurs de la solidarité internationale. Il a pour « objectif de contribuer à renforcer la qualité et l'efficacité des interventions d'aide au développement à travers une meilleure prise en compte des besoins et des priorités des filles ».

Le rapport préconise 10 recommandations à l'attention des acteurs du développement : mise en place de projets en faveur de l'autonomisation économique des adolescentes et des jeunes femmes, de projets en faveur de leur santé, de leur éducation, avec une approche par cycle de vie...

Car « une meilleure maîtrise de ces enjeux devrait permettre d'agir sur les inégalités de genre dès le plus jeune âge afin que les actions de coopération aient un impact réel sur l'autonomisation des adolescentes et des jeunes femmes. »

Pour en savoir plus :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/photos-videos-et-publications/publications/enjeux-planetaires-cooperation/etudes-20720/article/adolescentes-jeunes-femmes-et>



### Agenda

Prochaine réunion de  
la Commission  
égalité femmes hommes

Le jeudi 4 avril 2013  
à 19h30

Fédération PS Paris -  
32 rue Alexandre Dumas  
(11<sup>ème</sup> arr. -M° Rue des Boulets)

## L'évolution des rythmes scolaires à Paris dès 2013 : Pour le bien-être des enfants et aussi pour l'égalité femmes hommes



Paris sera la première grande ville à appliquer la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2013. Après une large concertation avec tous les acteurs, c'est ce qu'a annoncé le maire de Paris, Bertrand Delanoë cette semaine. Un vœu en ce sens devrait être adopté à la majorité des membres lors du prochain Conseil de Paris les 25 et 26 mars, malgré l'opposition de la droite et du Front de gauche.

Le Secrétariat fédéral égalité ne peut que se réjouir de la détermination du maire de Paris à appliquer cette réforme ambitieuse le plus rapidement possible et ce non seulement pour le bien des 137 000 enfants parisiens concernés, mais aussi parce que c'est une avancée pour les parisiennes. En effet, 87% des parisiennes travaillent : l'application de la réforme est donc une bonne nouvelle pour elles.

Citons également la volonté de "déprécariser" les personnels vacataires des directions des affaires scolaires, culturelles et de la jeunesse et des sports. Car comme Bertrand Delanoë l'avait déjà promis, la Ville s'engage à embaucher et titulariser le personnel nécessaire pour mener à bien cette réforme. 450 agents contractuels seront ainsi titularisés, 80 animateurs supplémentaires recrutés dès 2013. Aussi 750 postes seront créés, en plus des 250 déjà prévus. Là encore, c'est une bonne nouvelle pour les femmes, car elles représentent la majorité des personnels qui sortiront ainsi de la précarité.

Pour tout savoir sur les rythmes éducatifs à Paris : <http://www.paris.fr/rythmeseducatifs>

Pour lire le vœu présenté par B. Delanoë au Conseil de Paris, le 25 mars : [http://www.paris.fr/pratique/rythmes-educatifs/le-projet-a-paris/projets-et-propositions-a-paris/rub\\_10207\\_stand\\_126143\\_port\\_25665](http://www.paris.fr/pratique/rythmes-educatifs/le-projet-a-paris/projets-et-propositions-a-paris/rub_10207_stand_126143_port_25665)

### La refondation de l'école de la République passe aussi par l'égalité filles garçons

Le projet de loi « d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République » porté par Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale, et par George Pau-Langevin, ministre déléguée à la réussite scolaire (et qui avait accueilli la Commission fédérale égalité femmes hommes pour une réunion de travail en juillet dernier) comprend d'ores et déjà des dispositions en faveur de l'égalité filles et garçons : l'éducation à l'égalité dès le plus jeune âge, l'éducation au respect mutuel et le principe d'une plus grande prise en compte de la mixité des filières de formation dans l'orientation des élèves. Et même si ces principes ont déjà trouvé leur déclinaison concrète dans « [la convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif](#) » signée le 7 février 2013 par six ministres et dans la préparation d'une véritable mobilisation pour l'égalité à l'école qui sera au cœur de l'année scolaire 2013-2014 (cf. Lettre *égalité* datée du 8 févr. 2013 : <http://egaliteps75.canalblog.com/archives/2013/02/08/26380051.html>).

Et lors de la discussion parlementaire à l'Assemblée nationale, à l'initiative des député-es socialistes, et ceux de la Délégation aux droits des femmes de l'Assemblée Nationale présidée par Catherine Coutelle et de Maud Olivier, cheffe de file des député-es socialistes sur les questions d'égalité femmes hommes, des amendements ont été adoptés afin d'affiner le projet de loi et de renforcer la prise en compte de l'égalité filles garçons, l'égalité femmes-hommes et en faire l'une des priorités de la refondation de l'école.

Ainsi comme le souligne le Ministère des droits des femmes, ce travail entre le Gouvernement et les député-es ont ainsi inscrit dans le projet les avancées suivantes :

- le Conseil supérieur des programmes (CSP) et le Conseil national d'évaluation du système éducatif (CNE), ont vu leur indépendance renforcée et leur composition organisée au tour du principe de parité entre les femmes et les hommes. Les parlementaires qui en sont membres seront désignés par les commissions compétentes en matière d'éducation de l'Assemblée nationale et du Sénat.

- La formation dispensée dans les écoles élémentaires assurera les conditions d'une éducation à l'égalité de genre (article 31) ;

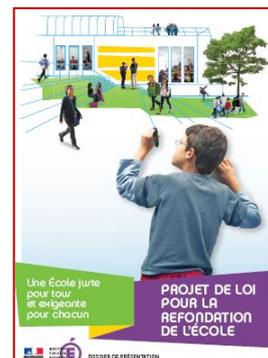
- Les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) organiseront des formations de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les discriminations (art. 49 et 51)

Le travail parlementaire aussi permis de préciser que "l'information délivrée en matière d'orientation s'attache donc particulièrement à lutter contre les représentations préconçues et sexuées des métiers (art. 1<sup>er</sup> al.187)".

Pour en savoir plus sur le projet de loi : <http://www.education.gouv.fr/cid66812/projet-de-loi-pour-la-refondation-de-l-ecole-une-ecole-juste-pour-tous-et-exigeante-pour-chacun.html>

Pour en savoir plus sur les mesures égalité filles garçons dans le projet de loi : <http://www.najat-vallaud-belkacem.com/2013/03/18/legalite-filles-garcons-au-coeur-de-la-refondation-republicaine-de-l-e2%80%99ecole/>

**Les socialistes, au Gouvernement, au Parlement comme à Paris, promeuvent décidément l'égalité entre les filles et les garçons, l'égalité entre les femmes et les hommes !**



Christine RIMBAULT  
Secrétaire fédérale à l'égalité  
chris\_rimbault@yahoo.fr



Andrea FUCHS  
Secrétaire fédérale adjointe à l'égalité  
andrea.fuchs@neuf.fr